# Comparution de Katie Fretsch.

Katie Fretsch, la jeune fille qui dans la nuit de mercredi, a tué son amant, Frank Mischler, à l'angle des rues Port et Nord Peters, a comparu en audience préliminaire, hier matin à 10:30 heures, devant le juge Aucoin, de la seconde cour de cité.

La jeune fille, qui paraissait profondément abattue et en proie à une intense émotion, était escortée par le député-shérif Corcoran et accompagnée de sa tante, Mme H. L. Hicks, aussi par son avocat, M. Louis Charbonnet. A la requête de ce dernier le juge a consenti à tenir l'audience dans son cabinet privé pour éviter à l'inculpée les regards des spectateurs.

L'audience a été ouverte par la lecture de l'affidavit accusant Katie Fretsch du meurtre de Frank Mischler. L'inculpée qui jusqu'à ce moment avait tant bien que mal réussi à maîtriser son émotion, interrompit tout à coup le greffier en s'écriant en sanglotant : "Il avait refusé de m'épouser et parlait d'en épouser une autre. Je veux le revoir encore une fois et mourir." Consolée par sa tante et son avocat, la jeune fille finit par se calmer un peu.

M. Charbonnet ayant alors annoncé que sa cliente plaidait non coupable, le juge Aucoin ordonna son renvoi devant la cour criminelle de district sans être mise sous bénéfice de caution.

L'audience terminée, l'inculpée fut conduite dans le bureau du capitaine de police Rawlings pour y attendre un auto-taxi qui devait la conduire à la prison de paroisse.

Profitant d'un moment où l'attention de ses gardiens était détournée la jeune fille s'empara d'une épingle à chapeau qu'elle tenta de s'enfoncer dans la poitrine. Elle y eut probablement réussi sans un député-shérif qui ayant aperçu son mouvement s'élança à temps pour lui arracher des mains cette arme improvisée.

A son retour à la prison de paroisse comme l'inculpée donnait de nouveau des signes de profond abattement et paraissait sur le point de perdre connaissance, la matrone, Mme O'Connor, s'empressa de lui prodiguer les soins que nécessitait son état et fit appeler un médecin.

Dans l'intervalle l'ordre fut donné qu'aucun visiteur, parents ou amis, ne soit admis à voir la jeune fille.

Katie Fretsch est dans une position intéressante et l'on redoute que les émotions qu'elle a subies depuis deux jours ne provoquent une crise grave qui pourrait mettre sa vie en danger.

D'après des déclarations faites hier par l'inculpée et des membres de sa famille Katie avait fait depuis deux ans la connaissance de Mischler à un bal. Celui-ci, après être devenu veuf, avait fait une cour assidue à la jeune fille lui promettant de l'épouser et n'avait pas tardé à la séduire.

Se voyant sur le point de devenir mère, Katie avait maintes fois rappelé à Mischler ses promesses, mais celui-ci sous un prétexte ou sous un autre, réussissait toujours à éviter ses questions.

Lassée de ces atermoiements, la jeune fille résolut d'en avoir le cœur net et mercredi, après avoir acheté un revolver dans la boutique d'un armurier de la rue Decatur, elle alla au rendez-vous que lui avait fixé son amant, bien décidée à avoir avec lui un entretien définitif.

Après avoir rappelé à Mischler l'état dans lequel elle se trouvait elle le supplia de réparer sa faute. Celui-ci répliqua qu'il était trop pauvre pour songer à l'épouser, que d'autre part sa famille à lui était opposée à ce mariage. Katie renouvela ses supplications, puis voyant qu'elles étaient inutiles, le désespoir dans l'âme elle saisit son revolver et fit feu sur son amant avec l'intention bien arrêtée de se tuer ensuite.

Les deux projectiles atteignirent Mischler dans des organes vitaux, et il ne tarda pas à expirer.

Katie en voyant tomber sa victime sentit son courage l'abandonner. Elle jeta son arme, et enlaça le corps déjà sans vie dans une étreinte désespérée.

C'est ainsi qu'elle fut trouvée par les agents accourus sur les lieux quelques minutes après le drame.

Comme tout le faisait prévoir le sort de Katie Fretch n'a pas tardé à soulever de nombreuses sympathies, en particulier parmi les membres du Club Era. L'organisation féminine qui a été d'un si grand secours à Mamie McLaughlin.

Mlle Jean Gordon, inspecteur des fabriques et l'un des membres les plus influents de ce club a fait hier, au sujet de ce meurtre, les déclarations suivantes :

"Le Club Era fera une enquête sur le cas de Katie Fretsch et prendra sa cause en mains comme il l'a fait pour Mamie McLaughlin.

"Il est temps de mettre un terme aux agissements de ces hommes d'âge mûr qui profitent de l'innocence des jeunes filles pour les séduire; et je ne puis blâmer ces dernières de prendre la loi en main quand elles ne peuvent obtenir de la justice la réparation qui leur est due.

"Le Club Era a pris fait et cause pour Mamie McLaughlin non pour elle personnellement, mais pour la défense d'un principe.

"Tout en déplorant une tragédie je ne puis éprouver de chagrin en apprenant qu'une jeune fille a vengé son honneur. Elle a autant le droit de tuer son séducteur que l'aurait son père ou ses frères, peut-être plus.

"Je n'éprouve que du mépris pour ces hommes qui profitent de leur expérience du monde pour tromper les jeunes filles et les séduire par de fausses promesses. S'ils sont tués seuls ils sont à blâmer. J'espère que ce sera le dernier cas de ce genre et que ces deux drames serviront de leçon aux individus mal famés de cette ville et d'autres communautés."

---

Une séance extraordinaire du grand jury a été convoquée pour ce matin à onze heures dans le but d'ouvrir une enquête immédiate sur l'affaire de Katie Fretsch, la jeune femme envoyée en prison sans bénéfice de caution, par le juge Aucoin, sous l'accusation du meurtre de Frank Mischler.

Tous les témoins de l'affaire ont été cités et le bruit circulait hier soir que la malheureuse jeune femme serait mise en liberté sous une ordonnance de non lieu.

Le capitaine Rawlings, du troisième precinct, a positivement nié que la jeune femme ait attenté à ses jours pendant qu'elle se trouvait au poste du troisième precinct. M. Rawlings a ajouté qu'elle avait été étroitement surveillée et qu'après sa comparution devant le juge Aucoin elle avait été envoyée à la prison de paroisse dans un taxicab.

M. Fretsch, le père de la jeune femme, qui depuis longtemps était absent de la ville, est arrivé à la Nouvelle-Orléans hier après-midi, et s'est rendu à la prison de paroisse, où il a fait une longue visite à sa fille.


## CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, mais des intestins, vous êtes en mauvaise santé. Gardez vos intestins libres et vous vous portrez bien. Il est dangereux de forcer la nature en moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets

MANGEZ-LE COMME DU CANDI

Agréables au Palais, Efficaces, ont Bon Goût Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé. 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandez par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse: STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.

GARDEZ VOTRE SANG PUR.

23 mars—1an—dim mer ven


## ERRATUM.

Le déplacement accidentel de toute une ligne dans l'article qui a paru ici hier sous le titre de *Série Rouge*, a rendu incompréhensible une phrase que nous rétablissons telle qu'elle se lisait sur l'épreuve :

Plusieurs personnes du voisinage ont déclaré que l'acquittement de Mamie McLaughlin avait poussé la jeune femme à commettre le meurtre.

# Le gouverneur Sanders renoncera-t-il à son siège au Sénat ?

Il est probable que l'on sera définitivement fixé samedi sur la décision que prendra le gouverneur Sanders d'accepter son mandat sénatorial ou d'y renoncer pour conserver son poste de gouverneur. Des rumeurs persistantes laissent entrevoir que c'est à cette dernière décision que s'arrêtera M. Sanders.

Jusqu'ici, le gouverneur a gardé le plus complet silence à ce sujet et n'a voulu ni confirmer ni démentir ces rumeurs.

Dans les cercles politiques on déclare que si le gouverneur renonce à son siège de sénateur, il l'offrira à son ami intime le juge J. R. Thornton, de la paroisse Rapides. M. Thornton est âgé de 64 ans et bien connu dans le nord de l'Etat où depuis nombre d'années il exerce le droit.

Ce sont des hommes d'affaires bien connus de la Nouvelle-Orléans qui ont exercé la plus forte pression sur le gouverneur Sanders pour le dissuader d'accepter un siège au Sénat des Etats-Unis et l'encourager à conserver ses fonctions de gouverneur, en lui représentant que sa présence à Baton Rouge était nécessaire pour mener à bonne fin le grand projet d'exposition universelle en 1915.

A ce sujet la lettre suivante a été envoyée hier matin de la Nouvelle-Orléans au gouverneur Sanders :

"Suivant l'opinion des signataires de cette lettre, l'entreprise la plus importante que le peuple de la Louisiane ait actuellement en vue est de mener à bonne fin le projet d'Exposition Universelle du Panama.

Avec votre concours et celui des patriotes de tout l'état, un grand pas a déjà été accompli, mais il reste encore beaucoup à faire avant que le succès couronne nos efforts.

"En premier lieu la taxe autorisée par le récent amendement constitutionnel doit être ratifiée par le peuple aux élections générales de novembre."

Cette lettre, après avoir énuméré les divers problèmes qu'il s'agit de résoudre avant que le Congrès des Etats-Unis consente à se prononcer définitivement en faveur de la Nouvelle-Orléans, fait appel à M. Sanders en ces termes pour le prier de conserver ses fonctions :

"Nous estimons que l'Exposition est la question la plus importante qui ait été posée au peuple de la Louisiane depuis une génération. Donc nous vous prions, en raison de votre connaissance intime des affaires de notre exposition et de votre sympathie prononcée pour ce mouvement, de renoncer pour le présent à votre louable ambition de servir le peuple de notre Etat en qualité de Sénateur, et d'accomplir ce plus haut service que nous venons de mentionner en conservant vos fonctions de gouverneur."

Cette lettre portait les signatures suivantes :

MM. T. P. Tompson, C. H. Ellis, W. H. Sullivan, S. Locke Breaux, Chas. Janvier, Pierre Crabités, Sam Blum, Robert Glenz, J. B. Sinnott, T. W. Danziger, Jules A. Gauche, Henry B. Schreiber, J. C. Murphy, John McCloskey, John A. Grehan, Thomas G. Rapier, A. Baldwin, Jr., Lawrence Fabacher I. D. Moore, J. L. Wright, George M. Leahy, Walter R. Stauffer, Robert Ewing, Joseph Voegtle, Thos. Douglass, Martin Behrman, Theodore Grunewald, Leonard Krower, Hugh McCloskey et Philip Werlein.

Commentant l'envoi de cette lettre au gouverneur, M. T. P. Thompson, président du comité exécutif de la compagnie de l'Exposition, a fait la déclaration suivante :

"Nous nous rendons pleinement compte du grand sacrifice que nous demandons au gouverneur Sanders. Peu d'hommes ont atteint une position aussi élevée à son âge. C'est un honneur dont il a le droit d'être fier, mais en même temps nous estimons que le gouverneur est un fils de la Louisiane suffisamment grand et loyal pour mettre de côté toute ambition personnelle et servir son Etat et le Sud dans cette grande entreprise.

"Cette exposition signifie plus pour la Louisiane et le Sud que l'avenir de tout homme.

"Nous avons besoin de M. Sanders comme gouverneur beaucoup plus que comme sénateur et nous espérons et croyons fermement qu'il ne repoussera pas notre appel."

# BUREAU DE SANTE.

## Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Geo. E. White à Francisca A. Heitkamp; Joseph W. Harding à Violet E. Cuyler; Geo. R. Powell à Carrie Fleury; Jas R. Greene à Martha Williams; Wm E. Glover à Dora L. Brown; Philip Augustin à Clara Phelp; Wm Montral à Louise George.

NAISSANCES.

Mmes Michel Aguzin, une fille; Andrew McQuillam, une fille; Gerolimo Sansoni, un garçon; Charlie Mathews, un garçon; H. Baker, un garçon; Edw. V. Allain, un garçon.

DECES.

Louis Hubert 68 ans, 421 Jena; Eugène Lee 23 ans, 2817 Chippewa; Bertha Levy 49 ans, Ste. Catherine, Canada; Frank L. Michler 26 ans, Port et N. Peters; Carmen Moran 65 ans, 912 Touro; Joséphine L. Melcher, 11 heures, Marais et Indépendance; Maria Victor, 52 ans, 2203 Ste Anne; Anthony Calabrissie, 14 ans, Mississipi; Louis Anderson, 28 ans, 3025 Chestnut; Louis King, 3 ans, Hôpital de Charité; Edwin McDonall, 6 mois, 524 Orange; Franciette Toledano, 76 ans, 822 N. Dorgenois.

# TRIBUNAUX.

## COUR CIVILE DE DISTRICT.

Demandes d'émancipations :
Annie M. Molenaar, Catherine et Gertrude Doescher.

Successions ouvertes :
Mme Marie Petit Brocard, John Wille, Mary Rieder.

Josephine Miller vs Nicholas Miller, séparation de corps et de biens.

Patrick Sullivan vs Alfred Babin, saisie provisoire de $120.

H. Abes & Co. vs Friable, Coon & Co., saisie provisoire de $1190.

## DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :
Kate Fretsch, meurtre, affaire fixée au 1er septembre; Chas Bohler Mike Florance, actes de violence; Lillie Mayes, Yetta Laudman, conduite immorale.

Condamnation :
Eleonora Kebley, larcin, 60 jours de prison.

Affaire abandonnée :
Will Hester, alias Chas Williams, outrage.

## INCENDIE.

A neuf heures et demie hier soir une alarme a été donnée pour un feu dont on ignore l'origine, découvert dans le magasin de meubles de M. Guenard rue Bryades 1830. La bâtisse appartenant à E. A. Carrière, a subi des avaries de $400. Les pertes sur le stock s'élèvent à $1000.


# JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.

FRANCIS MAESTRI.

VOUS Y VERREZ LA PLUS BELLE EXPOSITION DE

MEUBLES

En vitrine dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs des marchandises inférieures. Nous pouvons meubler votre

MAISON DE LA CAVE AU GRENIER

Et Bien le Faire—Exactement comme vous le voulez.

Si ce sont des Meubles ou des Ornements pour la Maison vous les trouverez ici, et vous aurez que l'embarras du choix.

Venez que nous vous fassions tout voir—et vous n'aurez pas lieu de regretter votre visite même si, vous n'achetez rien, ce à quoi vous n'êtes pas tenu.

Nous agrandissons notre magasin en lui donnant plus d'extension au rez de chaussée—il nous a fallu le faire les affaires l'exigeaient.

PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGASIN DE MEUBLES LE MEILLEUR MARCHE EN VILLE.

Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243

UN SEUL MAGASIN. LE GRAND. PAS DE SUCCURSALE

14nov 1an


## DECES.

PAYSSAN—Décédé, jeudi, 25 août à 2 heures a. m., âgé de 45 ans, FRANÇOIS PAYSSAN, natif de France. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de son frère J. Payssan sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi 26 août 1910 à 7 30 heures p. m. Le convoi partira des salons de F. Laudumiey & Co., Ltd., No 1112 rue N. Rempart près Ursulines.

Enterrement au Cimetière des Pompiers rue du Canal.


JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

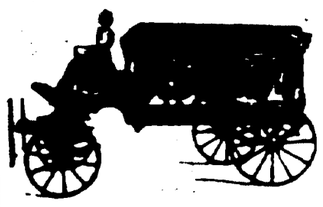

Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. E. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 468

PHONE HEMLOCK 282

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2me District

dim mar jeu

LAZARD'S

STEIN-BLOCH'S ET AUTRES

Grande Réduction de Prix pour tous les

Complets de Fantaisie, Paletots et Pantalons. De toutes les grandeurs. N'attendez pas plus longtemps.

$9.95 Pour Complets véritablement de $15.00 et $12.00. Complets de $20.00 et $18.00 à $14.95.

$16.95 Pour Complets véritablement de $23.00 et $22.00. Costumes de $28.00 et $25.00 réduits à $19.95.

GRANDE VENTE DE LINGE DE DESSOUS DANS LE MOMENT.

C. LAZARD CO., Ltd.

718-720 Canal.


## Les faux amis.

Ernest Varon, un cuisinier domicilié 936 rue St-Pierre, s'est plaint hier à la police, qu'au cours d'une bamboche avec de prétendus amis on lui avait enlevé son portefeuille contenant une quinzaine de dollars.

Varon a déclaré qu'il avait rencontré un nommé Adolphe, mercredi soir à l'angle des rues Toulouse et Bourgogne, lequel lui avait présenté un de ses amis du nom d'Ernest Besançon, et qu'ils s'étaient rendus tous trois dans une maison de la rue Nord Rempart.

La chaleur aidant, les trois amis absorbèrent nombre de bouteilles de bière, si bien que Varon se sentant la tête lourde s'endormit du sommeil du juste.

A son réveil, il constata avec regret la disparition de son portefeuille et n'eut d'autre ressource que de porter plainte à la police laquelle a ouvert une enquête.

## Un suicidé qui se porte bien.

Victor Orsi, le jeune Italien qui avait disparu subitement de notre ville la semaine dernière en annonçant la résolution de se suicider, a été ramené hier matin sous l'escorte du shérif de Mound City, Miss., et écroué à la prison de paroisse.

Au moment de son départ Orsi avait adressé une lettre à un de ses compatriotes annonçant qu'il était fatigué de l'existence et qu'il allait mettre fin à ses jours en se jetant dans les eaux du lac Pontchartrain.

Des recherches furent faites le lendemain sur les bords du lac, mais sans résultat. Sur ces entrefaites la police fut informée que Orsi, avant de disparaître, s'était fait remettre des bijoux pour une valeur de 500 dollars par un commerçant de notre ville, et une plainte en escroquerie fut lancée contre le fugitif. C'est cette plainte qui a amené son arrestation à Mound City.

## Congé accordé à l'inspecteur O'Connor.

Sur une proposition de M. Hincks la Commission de Police a accordé un congé illimité à l'inspecteur O'Connor afin de lui permettre de se rétablir entièrement de la longue maladie et de l'opération qu'il vient de subir.

M. O'Connor suit actuellement une cure dans une des stations balnéaires de la côte du Golfe où il compte séjourner jusqu'au commencement de l'hiver.


A LOUER

Résidence, 8 chambres, No 936 rue Esplanade, entre les rues Dauphine et Bourgogne. $25 00 par mois. S'adresser Miltenberger & Hincks, 235 rue Baronne. 21 août—1a

PETITES ANNONCES.

On demande—Dans une famille française de 1ère classe 2 chambres et pension pour mari, femme et 2 jeunes enfants. $100 par mois. Adresser Bureau de l'Abeille 23 août—

Bureau de Renseignements et de Collection pour Propriétaires.

GEO. W. PRADOS, Gérant,

337 EXCHANGE PLACE.

Entre les rues Bienville et Conti. En face de la Première Cour de Cité

Notes de Négociants et de Médecins gagne de domestiques et toutes réclamations collectées.

Pas de frais en cas d'insuccès.

Avis aux locataires de quitter un logement dont on ne peut obtenir le paiement ou pour autre cause et poursuites conformes à la loi.

20 juil—30f


Elle avait encore à visiter les deux chambres du premier étage et le grenier. Les chambres n'ayant aucun meuble, elle n'espérait plus réussir que dans l'amoncellement de détritus de toute sorte dont le grenier était rempli.

L'escalier qui y conduisait accédait à la cuisine.

Elle revint donc dans la cuisine et elle avait déjà mis le pied sur la première marche lorsqu'elle s'arrêta tout à coup devant l'emmêlement inextricable, ouvrage du jeune chat, qui s'offrait à sa vue, et devant lequel la gentille bête, très fière, venait de s'asseoir en contemplation.

La cuisine tout entière était emplie par un réseau de laine défilée qui voltigeait autour des pieds de la table, roulait vers le fourneau de la cuisine, revenait sous une chaise, puis sous une autre, hasardait une tentative vers la porte, se raccrochait à un trois pieds qui servait à Marie Jérémit pour faire des lavages, et revenait brusquement vers des casseroles en fer batte qui s'alignaient devant la cheminée.

La pelote, grosse comme un œuf d'autruche, n'existait plus, disposée au hasard, immense filet avec des mailles de toutes grandeurs.

Mais ce qui attira soudain l'attention de Martine, en lui donnant un violent battement de cœur ce fut la remarque suivante:

Les premiers fils de laine étaient attachés à un paquet de papiers roulés assez volumineux et c'était là devant, contemplant son œuvre, que le jeune chat s'était arrêté, comme s'il se fût demandé, de quelle façon il allait s'y prendre pour mener ce travail de désordre jusqu'au bout....

Vivement, Martine ramasse le rouleau de papiers....

Ce sont des lettres !.... Mais quelles lettres ?

Elle en ouvre une.... ses mains tremblent.... ses yeux se troublent.... c'est à peine si elle peut en prendre connaissance...

Ce sont bien les lettres d'Henriette à Renaud Raiglon....

Le nom de Renaud s'y étale à toutes les pages, au milieu des phrases de la passion la plus enflammée....

Et, quant à l'écriture d'Henriette, Martine la connaît.

Puis, audacieusement, les lettres d'amour ne sont-elles pas si gênées ?

Malgré son émotion intense, la jeune femme ne perd pas son sang-froid. Rapidement, elle met de l'ordre dans la cuisine, répare tous ces dégâts, repelotonne la laine et replace le tout dans le panier à ouvrage, bien en évidence sur la table, là où elle l'avait trouvé tout à l'heure.

Elle jette un coup d'œil autour d'elle.

Vraiment, rien ne trahit les recherches auxquelles Martine vient de se livrer. Rien n'éveillera les soupçons chez Marie, ni chez Jérémit.

Elle file, prestement, referme la porte, s'assure qu'aucun œil indiscret ne la regarde, qu'autour de la maison, maintenant comme tout à l'heure, c'est la solitude absolue.

Et elle s'empresse de s'éloigner triomphante.

---

Le soir, vers sept heures, les Jérémit rentrent chez eux. Le voyage avait réussi, Marie avait donné des preuves que Martin, le riche rentier de Seine-Port et le Martin qui tenait une agence de renseignements étaient le même homme.

On eût dit que, du reste, Martin s'était tracé comme programme de ne se point dissimuler à son copain de Seine Port. Il vit fort bien, aux alentours de l'agence, le couple qui l'épiait.

Peu lui importait ! Il avait foi dans la ruse de Martine, lâchée en liberté dans la maison des paysans.

Et ce qu'allait tenter la jeune femme était son unique ressource, puisqu'il se sentait éventé..

Jérémit rentrait au village avec une colère sourde non pas seulement contre Martin, mais contre Martine.

Joué, bafoué par elle ! par cette habile comédienne !....

Marie, elle, triomphait.

Il s'assit dans un coin et resta immobile, près de la fenêtre, les yeux fixés sur la campagne où déjà descendaient les ténèbres.

Sa femme rallumait le feu, allait et venait dans la cuisine et préparait le repas du soir.

Après un long silence, il dit :

—Maintenant, tu peux bien me montrer ta cachette ?

—Oui, parce que je crois que cette aventure t'aura servi de leçon....

Elle lui jeta la pelote de laine sur les genoux.

Et en riant :

—Tiens, dévide ça jusqu'au bout et tu trouveras le magot ! !

—Là dedans ?

—Oui.... Bonne idée, hein ? Personne ne pensera à mon peloton de laine ?

—Sûrement, et il n'y a pas à dire, pour une femme qui a de l'imagination, c'est toi !....

Il s'amusa à dévider l'œuf d'autruche.

Marie ne le regardait même pas faire, tout occupée à sa cuisine.

Tout à coup, elle se retourna.

Une main brutale venait de s'appesantir sur son épaule et en même temps une autre main la serrait à la gorge. Un coup de genou dans les reins la cassa en deux et elle se tordit, ayant au-dessus d'elle la figure de Jérémit, en rage.

—Les lettres ? où as-tu mis les lettres ?

Elle râla.

—Dans le pelo.... peloton de laine.....

—Regarde !

Il lui montra l'œuf d'autruche.... Les lettres avaient disparu.... Elle fit un mouvement si brusque qu'elle se dégagea de son étreinte.... sauta sur les fils de laine qui traînaient et, ne voyant rien, balbutia terrifiée :

—Volés ! nous sommes volés !....

—Tu te moques de moi....

—Je te le jure, Jérémit....

—Si tu ne me montres pas sur le quart d'heure les lettres de la belle Henriette, aussi vrai que nous sommes seuls tous les deux, je te fais passer le goût du pain..

Mais elle était si affolée.... sa surprise et son épouvante étaient si vraies, si peu feintes, qu'il ne pouvait douter longtemps.

Tout à coup, elle s'effondra sur une chaise, releva son tablier sur ses yeux et éclata en sanglots furieux, convulsifs.

—Nous sommes ruinés ! nous sommes ruinés ! !

Ce fut tout ce qu'elle trouva, tout ce qu'elle put dire.

Jérémit, au contraire, recouvrait sa présence d'esprit.

—Y a-t-il longtemps que tu avais caché les lettres dans ce peloton ?

—Il y a trois jours, seulement....

—Et personne ne t'a vue ?

—Oh ! personne..... j'avais tout fermé....

—Alors, c'est depuis trois jours que nous avons été volés !

—Non, pas même..... Nous avons été volés depuis hier.... car, hier, je me suis assurée que le magot s'y trouvait encore....

—Eh bien ! pendant notre absence, quelqu'un est venu et a deviné....

—Il le faut bien, dit-elle en se lamentant.... Et ça ne peut être que cette Martine, puisque l'autre, puisque Martin était à Paris.... Volés ! Nous sommes volés ! répétait-elle en pleurant.. Plus de cent mille francs.... ni de cinquante mille.... ni même quatre sous.... et c'est ta faute, à toi, Jérémit entends-tu ?.... Si tu n'avais pas été aussi ivrogne, aussi joueur, tu n'aurais pas fait la connaissance de ce Martin, et si tu n'avais pas été si coureur, tu n'aurais pas essayé de débaucher la Martine qui ne demandait pas mieux que de te tromper, imbécile....

—Ma faute, à moi ?

—Oui, ta faute, uniquement ta faute.

—Répète-le encore un peu, pour voir, dit-il menaçant.

—Je le répète et je dis : ta faute ! ta faute !

Alors, il se jeta sur elle les poings fermés. Elle saisit une paire de pincettes. Et il se battirent, silencieusement, rageurs, fous de désespoir et de colère, jusqu'au moment où, n'en pouvant plus, ils tombèrent, épuisés, mais calmés.

Et Jérémit résuma la situation qui leur était faite à tous les deux, lamentable :

—Va falloir travailler, maintenant.... C'est du propre !.....

XI

MAITRE JODRY-TMURET

Henriette avait dit à Renaud :

—Epouseras-tu toujours Liliane ?

Et Renaud avait répondu, bouleversé, redoutant toutes les catastrophes :

—Non.

A quoi Henriette avait répliqué, en riant :

—C'est parfait. Je ne t'en demande pas davantage....

Mais quand il se retrouva devant sa fiancée, au milieu de ce bonheur qu'il voyait autour de lui, il n'eut pas le courage de parler.

De tous les côtés, quelle que fût sa résolution, il voyait la catastrophe.

Ou bien renonçait à son mariage sans pouvoir donner de motif à un aussi étrange revirement, et alors, c'était l'inquiétude chez Jacqueline, la tristesse et le mécontentement chez Gervoise, les larmes, les reproches chez Liliane....

Ou bien il laissait aller les choses, sans obéir à Henriette.

Et le désastre était encore plus grand..... Trois vies se brisaient du même coup.... et deux innocents étaient frappés !

Que faire ? Que pouvait se résoudre à prendre un parti et il traversait une période douloureuse, torturante, où il désespérait de tout.

*A suivre.*